

Consultation herboristerie La Garance voyageuse

Ces dernières décennies, de plus en plus de Français ont recours à la phytothérapie pour se soigner comme pour entretenir leur santé. Ce marché –entre les plantes médicinales et les compléments alimentaires- représentait un chiffre d’affaire de 240 millions d’euros en 2007. La demande augmente régulièrement d’environ 17% par an depuis les années 2000.

Cette prise en charge individuelle par le recours à la phytothérapie et aux produits à base de plantes présente un réel intérêt pour soulager les coûts de santé publique.

Cependant, elle suscite des questions de sécurité d’emploi par rapport au bénéfice de leur usage :

- qualité et identification de la matière première
- sécurité des différentes formes galéniques sur le marché
- qualité du conseil dispensé dans les magasins spécialisés

De même la question de la préservation des populations sauvages des espèces concernées, en France comme à l’étranger, pose question.

Avec le décret n° 2008-841 du 22 août 2008, 148 plantes sont en vente hors monopole pharmaceutique ; actuellement, il n’existe pas de formation ni de diplôme permettant de valider une compétence professionnelle adaptée à ce nouveau contexte d’usage des plantes médicinales. De même il n'existe pas de label permettant d'assurer que les populations sources, sauvages ou cultivées, sont gérées de façon pérenne.

Les acteurs du réseau plantes médicinales étant de plus en plus nombreux (cultivateurs, collecteurs, importateurs, grossistes, distributeurs, magasins spécialisés), les signataires appellent à :

- une fédération des acteurs de ce réseau ;
- la formation et la validation de compétences capables de dispenser des conseils avisés ;
- la labellisation des magasins spécialisés aptes à conseiller et distribuant des plantes exploitées de façon durable.

Cet appel a reçu, entre autres, le soutien de :

Bérengère Arnal (directrice DU phytothérapie Paris XIII), Jean-François Astier (NaturaMundi), Clotilde Boisvert (fondatrice Ecole des Plantes, Paris), Patrice de Bonneval (Ecole lyonnaise des plantes médicinales), François Couplan (fondateur Collège pratique d'ethnobotanique), Paul Goetz (rédacteur chef Phytothérapie), Thierry Thévenin (Syndicat SIMPLES)